

Questions orales

M. le Président: A l'ordre. Le député a une question supplémentaire à poser, je crois.

● (1425)

M. Broadbent: Je sais que la vérité n'est jamais agréable à entendre, mais si le premier ministre se donne la peine de vérifier, il verra ce qu'il en est. Va-t-il se montrer franc envers les Canadiens, surtout ceux qui travaillent dans les secteurs de la pêche, des produits forestiers, de l'agriculture et bien d'autres, à qui il a cité comme exemple le Pacte de l'automobile? Veut-il dire aux Canadiens des autres secteurs qu'il négocie des accords commerciaux qui garantiront des investissements au Canadiens, auquel cas il ne s'agit pas vraiment d'un libre-échange? Pourrait-il, pour une fois, se montrer sincère envers les Canadiens?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, pour commencer, je pense avoir dit 1965.

Une voix: Oui, vous l'avez dit.

M. Mulroney: Deuxièmement, il est dit dans *La Presse*:

[Français]

La Presse:

«L'Opposition néo-démocrate a mis une fois de plus la vie du gouvernement libéral minoritaire de M. Lester B. Pearson en danger hier en présentant une motion de censure relativement à la récente entente canado-américaine sur l'industrie de l'automobile».

[Traduction]

Vous étiez totalement opposés . . .

M. Broadbent: Aucune garantie n'avait été prévue dans le Pacte.

M. Mulroney: Vous étiez radicalement opposés au Pacte de l'automobile et voilà maintenant que vous chantez sa louange comme si vous en étiez le créateur.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: C'est faux.

M. le Président: A l'ordre.

L'ACCÈS AUX MARCHÉS AMÉRICAIN ET CANADIEN

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Je voudrais tout d'abord préciser, cependant, qu'une chose est claire. En 1965, ce sont les conservateurs qui se sont opposés carrément à l'accord sur l'automobile. Si le premier ministre souhaite qu'en vertu de la loi américaine, les sociétés canadiennes soient traitées comme les sociétés américaines et que, comme il le dit si bien, «les règles du jeu soient les mêmes pour tous», ne reconnaît-il pas que pour en arriver là, il devra accorder exactement les mêmes avantages aux sociétés américaines au Canada? Si c'est le cas, il devra leur permettre de prendre le contrôle de nos banques et de nos sociétés de fiducie, de nos journaux et de nos magazines, et faire disparaître Investissements Canada. Pourquoi veut-il agir ainsi?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je tiens à signaler à mon honorable collègue, même si je sais que cela va froisser son sentiment paternel, que l'Agence d'examen de l'investissement étranger n'existe plus

depuis longtemps. Vous pouvez en être certain. Il n'y aura plus d'organisme du genre.

En ce qui a trait à la question fondamentale soulevée, je reprendrai la réponse que j'ai donnée le 26 septembre à la Chambre des communes, comme en témoigne la page 7056 du Hansard:

Notre souveraineté politique, notre dispositif de programmes sociaux, notre lutte contre les disparités régionales, notre identité culturelle unique, notre caractère linguistique particulier, voilà les éléments qui constituent l'essence même du Canada. Ils ne sont pas en jeu dans les négociations que nous envisageons.

Des voix: Bravo!

LA POSITION DU PREMIER MINISTRE

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, si le premier ministre est sérieux lorsqu'il emploie les termes qu'il vient d'utiliser, pourquoi a-t-il dit dans le même discours qu'il cherchera à obtenir un traitement national et à faire en sorte que les règles du jeu soient les mêmes pour les deux pays? Accorder un traitement national signifie manifestement traiter les sociétés américaines établies au Canada de la même façon que les entreprises canadiennes, ce qui suppose la disparition de toutes les mesures tendant à assurer notre souveraineté auxquelles il dit souscrire. C'est l'un ou l'autre. Pourquoi n'est-il pas franc avec les Canadiens à ce sujet?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, cette affirmation est plutôt risible, et je sais que mon honorable collègue en est conscient.

M. Tobin: Et le film qu'on a tourné sur vous: «La vie de Brian»?

M. le Président: À l'ordre, s'il vous plaît.

M. Mulroney: Nous avons établi les paramètres le 26 septembre . . .

M. le Président: À l'ordre, je vous prie, en toute déférence. Les députés doivent cesser de faire des remarques.

M. Mulroney: Nous avons signalé que ces négociations bilatérales globales seraient bien délimitées. Il s'agit de négociations commerciales. Elles n'ont absolument rien à voir avec notre souveraineté culturelle et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures l'a signalé à maintes reprises. Nous poursuivrons ces négociations de façon bien réfléchie, en étant très attentifs aux intérêts du Canada, car nous sommes persuadés qu'il faut que le taux de chômage au Canada baisse et que le seul moyen d'y parvenir est de favoriser l'essor de l'économie grâce à un accroissement de nos échanges commerciaux. C'est pourquoi nous voulons stimuler la productivité et la compétitivité du Canada. Notre objectif est de créer des emplois en développant nos échanges commerciaux.

LE DÉBAT SUR L'ACCORD DE L'AUTOMOBILE

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, ma question s'adresse aussi au premier ministre. Ne reconnaît-il pas que les conservateurs ont appuyé la motion présentée le 10 mai 1964 par le Nouveau parti démocratique qui demandait qu'on prévoie des garanties pour protéger les travailleurs et l'industrie automobile du Canada?